

JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI DANS LES CONDITIONS DU CONTRÔLE ADAPTÉ

Je recherche de l'emploi →



Jour J

Je m'inscris comme demandeur d'emploi.



Je reçois :

- mon **attestation d'inscription** ;
- le document sur mes **droits et obligations** ;
- une **brochure** reprenant l'**information utile** à ma recherche d'emploi (si j'ai plus de 55 ans).



Je reçois une **convocation** pour mon entretien de bilan.

J + 3 mois

Je rencontre mon conseiller référent.



Je participe à un **entretien de bilan** avec mon conseiller et nous définissons ensemble mon **plan d'actions**.

J + 5 mois

Je réalise les actions prévues.

Mon suivi peut s'organiser de **2 manières** :

- **Suivi par un conseiller** : je suis convoqué/contacté régulièrement par mon conseiller durant toute la durée de mon accompagnement. Nous faisons le point sur ma recherche d'emploi et identifions de nouvelles pistes d'actions.
- **Suivi réalisé à mon initiative** : Si besoin, c'est donc moi qui contacte mon conseiller.

Dans tous les cas, je me dois de répondre à toutes les sollicitations du Forem (offres d'emploi, de formation, convocation, ...).

J + 15 mois

Mes actions sont évaluées.



Si j'ai répondu positivement à toutes les sollicitations du Forem, **l'évaluation est automatiquement positive.**

Dans le cas contraire, je reçois une **convocation du service contrôle** et dois justifier les raisons de ma non-collaboration.

Si ma justification est jugée recevable, il n'y a aucune sanction et mon accompagnement se poursuit.

Si ma justification est jugée irrecevable, je risque de perdre temporairement ou définitivement mes droits aux allocations.



OBJECTIF EMPLOI

À tout moment, je peux sortir de ce parcours si je trouve de l'emploi.

LE FOREM, DISPONIBLE POUR VOUS À TOUT MOMENT !



www.leforem.be



0800/93 947



+ de 80 points de contact

Retrouvez-nous aussi sur

